

21/06/2018



SCIENTIFIQUES

Mise en place des plateaux techniques

A l'occasion de notre rencontre avec le chef de la Sureté Territoriale 92 et son adjoint, concernant la mise en place du PTPZ de Bois Colombes, nous avons eu l'occasion d'échanger sur les difficultés et contraintes liées à la mise en place de ce plateau.

Le SNAPATSI tient à rappeler les nécessités pour une réforme efficace de la cartographie des plateaux techniques.

- La nécessité du dialogue avec les agents concernés
- La nécessité pour l'administration d'assurer rapidement les formations techniques des agents, nous déplorons la faiblesse de la capacité de formation actuelle et appelons à une augmentation du nombre de stages
- La nécessité de recruter des personnels, comme nous l'avons maintes fois évoqué face à l'administration, il est urgent d'engager un effort de recrutement massif d'ASPTS pour faire face à l'augmentation de l'activité dans les services, à la mise en place de la qualité et des plateaux techniques et à la nécessaire substitution des personnels actifs
- L'adaptation des horaires par le biais des horaires variables afin d'assurer aux agents un cadre de travail adapté à leurs nécessités personnelles

La police scientifique se réforme, elle doit se donner les moyens de cette réforme, par une politique de gestion des personnels ambitieuse et moderne.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20

Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Le SNAPATSI vous défend !